

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1833

Programmation financière complémentaire 2022 au titre de la politique de la ville (volet lien social) pour un montant total de 82 000 euros, ainsi qu'au titre des dispositifs "Fonds d'initiatives locales" (FIL) et "Fonds associatif local" (FAL) pour un montant total de 29 927 euros - Approbation et autorisation de signature des conventions afférentes

Direction du Développement Territorial

**Rapporteur** : M. GIRAULT Jean-Luc

## SEANCE DU 7 JUILLET 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 JUIN 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 18 JUILLET 2022

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme POPOFF Sophia

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. HUSSON (pouvoir à M. GODINOT), Mme ZDOROVITZOFF (pouvoir à Mme DE LAURENS), Mme PRIN (pouvoir à M. VIVIEN), Mme BOUAGGA (pouvoir à Mme CABOT), Mme GEORGEL (pouvoir à Mme PERRIN), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), M. REVEL (pouvoir à Mme DELAUNAY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2022/1833 - PROGRAMMATION FINANCIERE COMPLEMENTAIRE 2022 AU TITRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (VOLET LIEN SOCIAL) POUR UN MONTANT TOTAL DE 82 000 EUROS, AINSI QU'AU TITRE DES DISPOSITIFS "FONDS D'INITIATIVES LOCALES" (FIL) ET "FONDS ASSOCIATIF LOCAL" (FAL) POUR UN MONTANT TOTAL DE 29 927 EUROS - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DES CONVENTIONS AFFERENTES (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 juin 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

**1- Programmation complémentaire politique de la ville / lien social :**

Par délibération n° 2015/1606 du 23 novembre 2015, le Conseil municipal a approuvé la convention territoriale de Lyon formalisant des objectifs de solidarités et de réduction des inégalités territoriales sur le territoire lyonnais, conformément aux orientations du contrat de ville 2015-2022 de l'agglomération lyonnaise.

Lors de la séance du 19 mai dernier, les différentes programmations financières thématiques répondant aux objectifs de la Politique de la ville, tels que formalisés par la convention territoriale de Lyon ont été approuvées par le Conseil municipal.

Afin de compléter ces programmations par des actions dont l'instruction n'était pas achevée pour être soumises à l'approbation du Conseil municipal lors des séances précédentes, je vous propose, Mesdames et Messieurs, de répondre favorablement aux propositions de subventions suivantes :

Quartier	Structure maitre d'ouvrage	Action	Coût total de l'action	Montant proposé Politique de la ville	Montant proposé enveloppe cité jardin
<b>Actions présentées dans le cadre du Lien Social</b>					
7 <sup>ème</sup> Cité jardin	<b>Agence Lyon Tranquillité Médiation</b> 23 rue Renan 69007 Lyon	Réaliser un diagnostic auprès des locataires de plus de 60 ans du parc locatif de la Cité Jardin et recueillir leurs besoins, attentes, doléances / Objectiver des situations d'isolement familial et social / Détecter des signaux d'alerte relatifs à leur situation médicale / Etablir des propositions d'intervention de médiation sociale à destination du public sénior.	10 500 €		10 500 €
8 <sup>ème</sup> Etats-Unis	<b>Mandala Village Urbain Zéro Déchet</b> 28 rue de l'Arbre Sec 69001 Lyon	Accompagnement du quartier des Etats-Unis à la réduction des déchets : Accompagner les territoires à mettre en place un dispositif de collecte innovant et solidaire qui s'incarne dans un lieu regroupant collecte, sensibilisation et activité économique, pensé et construit par les usagers.	24 330 €	6 000 €	
8 <sup>ème</sup> Langlet-Santy	<b>Eco Couture</b> 120 Avenue Paul Santy 69008 Lyon	Créer du lien social, réaliser des actions sociales : accueil, écoute et recueil des problématiques des femmes et orientation/conseils ; soutien moral et psychologique, accompagnement long et personnalisé d'un groupe de 35 femmes du quartier Langlet-Santy qui sont engagées dans la vie du quartier ; accompagnement à l'entrepreneuriat et l'émancipation, pourvoir d'agir.	53 996 €	3 000 €	
8 <sup>ème</sup> Mermoz	<b>A la Croisée des Chemins</b> 107 rue Laennec 69008 Lyon	Epi c'est Bon, tiers lieu d'une alimentation durable : proposer l'accès à des produits bio/locaux, bénéficier d'un accompagnement sur des questions autour de la gestion budgétaire, l'alimentation et la mise en relation avec le réseau de partenaires locaux. Des bénévoles et des ateliers sont proposés aux femmes (adressées via Forum Réfugiés et Aralis) et aux jeunes (colocation citoyenne) pour développer des compétences. L'accès au jardin pédagogique complète cette offre.	150 950 €	5 000 €	

Quartier	Structure maitre d'ouvrage	Action	Coût total de l'action	Montant proposé Politique de la ville	Montant proposé enveloppe cité jardin
<b>Actions présentées dans le cadre du Lien Social</b>					
9 <sup>ème</sup> Gorge de Loup	<b>AJD-Aide</b> 8 place Saint Paul 69005 Lyon	Aller vers l'emploi Gorge de Loup : l'offre de service proposée prendra la forme de plusieurs actions : une permanence accueil / diagnostic / orientation vers l'emploi hebdomadaire, deux semaines thématiques « Cap Vers l'Emploi » par an, Construction d'un maillage partenarial.	20 000 €	3 500 €	
9 <sup>ème</sup> Duchère	<b>VRAC Lyon Métropole</b> 11 rue Docteur Ollier 69100 Villeurbanne	Pour un accès digne à l'alimentation durable pour tou.te.s en rendant accessible aux habitant.e.s de la Duchère une alimentation saine composée de produits majoritairement locaux, issus de circuits courts et de l'agriculture biologique, et vendus à prix coûtant à l'échelle du quartier.	107 700 €	4 000 €	
8 <sup>ème</sup> / 9 <sup>ème</sup>	<b>Sport dans la Ville</b> 15 quai de la Gare d'eau 69009 Lyon	Programmes socio-éducatifs et d'insertion professionnelle par le sport à destination des jeunes lyonnaises, organisé en plusieurs actions : orientation du jeune vers le programme « Job dans la Ville », valorisation du jeune, préparation à l'entrée dans le monde professionnel, mise en relation avec le monde professionnel, accompagnement coordonné avec les autres structures locales de l'insertion.	542 565 €	20 000 €	
Tous quartiers de Lyon	<b>Caisse des écoles de la Ville de Lyon</b> 69205 LYON CEDEX 01	Mise en place dans les QPV d'actions de réussite éducative : clubs coups de pouce Clé pour favoriser l'apprentissage de la lecture pour les élèves de CP en situation de fragilité, clubs coup de pouce Cla - langage pour les « petits parleurs » de grande section de maternelle, prévention du décrochage scolaire.	30 000 €	30 000 €	
<b>Total</b>				<b>71 500 €</b>	<b>10 500 €</b>

## **2- Subventions de fonctionnement au titre des dispositifs Fonds Associatif Local (FAL) et Fonds d'Initiatives Locales (FIL) :**

Afin de développer les liens sociaux, le vivre ensemble, les formes de solidarité par la rencontre entre les différentes populations et l'implication des habitants, la Ville de Lyon et l'Etat ont constitué des fonds réservés aux petites associations intervenant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : le Fonds Associatif Local (FAL).

Par le Fonds Associatif Local, il s'agit de soutenir des associations répondant aux critères suivants :

- association en lien direct et intervenant en proximité auprès des habitants du quartier ;
- association composée essentiellement de bénévoles et/ou ayant un salarié à temps partiel ;
- association porteuse d'un projet avec une dimension collective qui doit viser l'amélioration des rencontres et des relations avec des personnes plus isolées, de différentes cultures, de différentes générations et être surtout ouverts et accessibles à tous.

Pour bénéficier d'une subvention au titre du FAL, les projets doivent :

- avoir une dimension collective ;
- se dérouler dans le temps, au maximum sur une année ;
- se dérouler en proximité dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et en direction des habitants de ces quartiers ;
- être ouverts et accessibles à tous ;
- s'inscrire en partenariat avec les autres structures du quartier existantes dans le champ de l'action pour permettre de développer liens, synergies et pratiques de réseaux.

Le Fonds d'Initiatives Locales (FIL) est un dispositif destiné aux habitants organisés en collectifs, qui leur permet de passer d'une idée à la réalisation d'un projet ayant une utilité pour le quartier : rompre l'isolement, améliorer le cadre de vie, créer de la convivialité.

Il s'agit d'un appui financier ponctuel pour une action de courte durée ou pour un projet en cours de démarrage. La subvention accordée ne peut excéder 1 500 euros maximum.

Quartier	Structure maitre d'ouvrage	Action	Coût total de l'action	Montant proposé
<b>Actions présentées dans le cadre du FAL</b>				
1 <sup>er</sup> / Pentes Croix-Rousse	<b>Association Ka'Fête ô Mômes</b> 53 Montée de la Gde Côte 69001 Lyon	<u>Les Mémoires de la Croix-Rousse</u> : ce projet s'inscrit en continuité du grand projet intergénérationnel de la Ka'Fête ô mômes, pour l'année 2021-2022, de nombreuses rencontres sont organisées autour de deux modes d'interventions : des actions collectives et des actions ouvertes à tous.	70 325 €	<b>3 000 €</b>
5 <sup>ème</sup> / Sœur Janin	<b>Entr'Aide 5ème</b> 40 Rue Sœur Janin 69005 Lyon	<u>Sorties culturelles</u> : il s'agit d'un déplacement en car (environ 100 kms de Lyon) afin de visiter un musée (musée du chapeau ou du chocolat) ou de prendre un train touristique. Un repas sera pris dans le restaurant du lieu d'arrivée. Ce voyage est là pour minimiser la solitude et envisager la création de liens sociaux pour les personnes âgées du quartier.	5 122 €	<b>3 500 €</b>
5 <sup>ème</sup> / Sœur Janin	<b>Association Confédération Syndicale des Familles</b> section Champvert 38 rue Sœur Janin 69005 Lyon	<u>Vie de quartier</u> : travail de relations avec bailleurs, habitants, partenaires engagés sur le quartier pour réfléchir sur les moyens et conditions d'un meilleur respect des uns et des autres dans un souci de solidarité et de fraternité. Reprendre les moments festifs, les rencontres avec les bailleurs, une journée sur l'environnement, continuer à participer au conseil citoyen, avec les habitants du quartier Sœur Janin.	10 880 €	<b>3 000 €</b>
8 <sup>ème</sup> / Etats-Unis	<b>Amicale Renouveau Pressensé</b> 17 avenue Francis de Pressensé 69008 LYON	<u>Fonctionnement et projets du "Renouveau Pressensé"</u> : Créer des liens de solidarité, convivialité et de fraternité entre tous les locataires par des projets qui nous unissent et favorisent l'éducation, la citoyenneté et le mieux vivre ensemble. L'association prévoit la réalisation des mêmes projets avec en plus la création d'une permanence supplémentaire afin de répondre aux interrogations des locataires sur l'actuelle rénovation de la résidence. Environ 120 personnes.	6 600 €	<b>3 000 €</b>

Quartier	Structure maitre d'ouvrage	Action	Coût total de l'action	Montant proposé
<b>Actions présentées dans le cadre du FAL</b>				
8 <sup>ème</sup> / Moulin à Vent	<b>SELGT-Société d'Encouragement aux Ecoles Laïques du Grand Trou</b> 27 rue Garon Duret Espace des 4 vents 69008 Lyon	5 concerts itinérants sont prévus de part et d'autre de la route de Vienne entre le 24 juin et le 13 juillet. La première partie est réservée aux restitutions des pratiques locales et la seconde partie est consacrée à des concerts d'artistes professionnels et reconnus. Pour la première fois cette année, un concert sera labellisé "Before" Jazz à Vienne	22 700 €	<b>5 000 €</b>
8 <sup>ème</sup> / Moulin à Vent	<b>Association Albert Laurent</b> 156 rue Challemel Lacour 69008 Lyon	<u>Fête de fin d'année</u> : après cette période difficile en raison de la crise sanitaire, deux années sans manifestation Il s'agit de recréer du lien social, offrir aux habitants un temps festif, de rencontre, d'échange, de partage, réapprendre le vivre ensemble, le respect et la connaissance de l'autre.	4 150 €	<b>3 000 €</b>
9 <sup>ème</sup> / Duchère	<b>Trait d'Union Duchère Association de locataires</b> 321 rue du Doyen G. Chapas 69009 Lyon	<u>Une saison pour tous les habitants</u> : l'association intervient dans 4 résidences du bailleur SACVL, représentant un peu plus de 1000 logements. L'objectif étant d'impulser une dynamique entre ces sites pour renforcer les liens de solidarité, favoriser le vivre ensemble, coordonner des actions et disposer d'une structure solide avec de nombreux bénévoles. Défense des intérêts des locataires et des adhérents. Animations festives et culturelles	44 630 €	<b>3 500 €</b>
<b>Sous Total actions FAL</b>				<b>24 000 €</b>

Quartier	Structure maitre d'ouvrage	Action	Coût total de l'action	Montant proposé
<b>Actions présentées dans le cadre du FIL</b>				
7 <sup>ème</sup> / Guillotière	<b>Thillandsia</b> 196 grande rue de la Guillotière 69007 Lyon	<u>Journée Lutte contre les discriminations</u> , en faveur des droits et des libertés le samedi 7 mai sur la place Mazagran avec différentes activités : projection film, stands associatifs, théâtre, grand débat, Jam session.	2 000 €	<b>1 500 €</b>
8 <sup>ème</sup> / Etats-Unis	<b>Les Etats en fête</b> 52 avenue Paul Santy 69008 Lyon	<u>Embellissement du quartier par un une fresque sur un container</u> , place du 8 mai. La Coulture, qui est une association spécialisée en peinture murale, a accepté de faire la maquette en dialoguant avec les jeunes pressentis avec le centre social, pour peindre. Nous allons proposer une petite animation en fin de chantier en invitant largement les habitants du quartier et les structures.	3 500 €	<b>1 500 €</b>
9 <sup>ème</sup> / Duchère	<b>Centre social Duchère Plateau René Maugius</b> 235 avenue du Plateau 69009 Lyon	<u>"FESTI'BALM"</u> : Proposer une fête de quartier, un événement festif rassembleur, populaire et fédérateur sur le quartier de Balmont, en réunissant les habitants et en les impliquant dans des actions socioculturelles et sportives. Les acteurs sociaux travaillent autour de trois thématiques : la transition écologique, le bien-être/santé, les loisirs.	2 860 €	<b>1 500 €</b>
9 <sup>ème</sup>	<b>Des Erables à Vélo</b> 259 rue des Erables 69009 Lyon	<u>Vide placard des Erables</u> : 4 <sup>ème</sup> session du « vide-placard » de la résidence des Erables, qui chaque année s'ouvre un peu plus aux habitants du quartier. L'évènement sera accompagné d'ateliers de découverte et pratiques sportives et artistiques (vélo + peinture), jardinage, info gestion déchets/ tri.	1 827 €	<b>1 427 €</b>
<b>Sous Total Actions FIL</b>				<b>5 927 €</b>

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

### **DELIBERE**

- 1- La programmation financière complémentaire de subventions de fonctionnement des actions spécifiques inscrites au titre de la convention territoriale de Lyon du contrat de ville 2015-2022 de l'agglomération lyonnaise, et figurant dans les tableaux ci-dessus, est approuvée.
- 2- La convention mixte avec la Caisse des écoles, jointe en annexe à la présente délibération, est approuvée.
- 3- Le modèle type de convention d'application susvisé est approuvé.
- 4- M. le Maire de Lyon est autorisé à signer les différentes conventions précitées.
- 5- La dépense en résultant, soit 111 927 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, comme suit :
  - 82 000 euros au titre du lien social, sur la ligne de crédit 46102, nature 65748, fonction 420, après transfert de :
    - o 71 500 euros depuis la ligne de crédit 41780, nature 65748, fonction 420 ;
    - o 10 500 euros depuis la ligne de crédit 116473, nature 65748, fonction 420.
  - 24 000 euros au titre du Fonds associatif local (FAL), sur la ligne de crédit 41781, nature 65748, fonction 420 ;
  - 5 927 euros au titre du Fonds d'initiatives locales (FIL), sur la ligne de crédit 41781, nature 65748, fonction 420.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET